

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 17 FÉVRIER 2024

Présent(e)s

Didier MARCHAND, Président; Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale; Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général; Pascal LEVEQUE Vice-Président Délégué (jusqu'à 10h), Bruno BAUDET, Fabien BERTHELOT, Marc LEFORESTIER, Jean-Marc ROBIN, Yves THOMAS, Vice-Présidents; Mickaële LE DU, Myriam LORINQUER, Michel PRIDO, François QUILLIVIC, membres.

Absent(e)s excusé(e)s:

Bernard CALVEZ, Karine CORRE, Jonathan DARCEL, Eric GUEZO, Cyrille GUIMARD, Annick LOCHET, Dr Gwenaëlle MADOUAS, Mickaël ROUZIERE, Frédéric SIMON membres.

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

Assiste:

Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 8h35.

Didier MARCHAND rend compte des différentes absences.

Avant de débuter cette réunion du Conseil d'Administration, Didier MARCHAND informe les membres que François QUILLIVIC souhaite s'exprimer au sujet des invitations à l'inauguration du Vélodrome de Bretagne le 01.12.23. Celui-ci explique à l'aide d'un fichier de mailing qu'il ne comprend pas la cohérence de ce dernier en suivant l'ordre établi. Son positionnement semble, selon lui, refléter une certaine "mise à l'écart" et si tel est le cas, il souhaiterait un éclaircissement. Didier MARCHAND indique que le fichier présenté a été établi à partir d'un outil de mailing de Loudéac Communauté Bretagne Centre. Il ne correspond pas forcément à un quelconque ordre d'importance dans les invités transmis par le Comité

Régional. De ce fait sa légitimité en qualité de membre du Conseil d'Administration et Président de la Commission Cyclo-Cross n'est aucunement remise en cause.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.11.23

Didier MARCHAND propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.11.23.

Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.11.23
 Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.11.23 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Didier MARCHAND, Président

2.1 - <u>Informations générales</u>

Didier MARCHAND revient sur le décès soudain de Christian JOSSO qui a tristement marqué les premiers jours de ce mois de février. Christian JOSSO était un fin connaisseur du cyclisme, des clubs et des coureurs, qui avait toujours un mot d'encouragement pour tous et cela peu importe le niveau. C'était un véritable amoureux du cyclisme, speaker et organisateur, la famille du cyclisme breton vient de perdre un grand serviteur.

Le Comité Régional adresse toutes ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Didier MARCHAND évoque un sujet d'actualité en ce début de saison concernant l'engagement des Élites Pro Femmes qui réglementairement n'ont pas le droit de s'engager sur les épreuves Hommes. Une explication : cette anomalie fait suite à la refonte des licences et de l'activité, la Fédération Française de Cyclisme a été alertée, Le Bureau Exécutif Fédéral a réagi par un vote électronique cette semaine et le Conseil Fédéral doit se prononcer pour mardi prochain. Didier MARCHAND indique que ces 2 votes sont obligatoires pour un changement de réglementation.

Didier MARCHAND rappelle que l'Assemblée Générale du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne se déroulera le 16.03.24 à la base départementale de Guerlédan (22) et qu'il serait souhaitable que le Comité Régional soit représenté. Le programme est le suivant :

- à partir de 9h, accueil
- 9h30 : matinée des Ligues et Comités Régionaux
- déjeuner
- 13h45 : Assemblée Générale

Didier MARCHAND fait part de modalités d'inscription et invite les personnes intéressées à se rapprocher des services du Comité Régional, sachant que la clôture des inscriptions est fixée au 29.02.24.

2.2 - <u>Proposition de composition et d'intégration des nouveaux membres des Commissions</u>
Didier MARCHAND informe que Morgane GARNIER est motivée pour intégrer la Commission Piste notamment concernant la formation des arbitres.

Didier MARCHAND propose aux membres d'intégrer Morgane GARNIER à la Commission Piste.

Conseil d'Administration du Comité de Bretagne de Cyclisme - JF - 17.02.24

2.2 - Intégration de Morgane GARNIER à la Commission Piste

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de Didier MARCHAND d'intégrer Morgane GARNIER à la Commission Piste.

Didier MARCHAND rend compte de la réunion de la Commission Féminines le 05.02.24 où étaient présents seulement 2 participants, Jérôme LE GALL et lui. Il fait part d'une situation préoccupante et indique avoir, lors de cette réunion, proposé à Jérôme LE GALL de présider la Commission Féminines : celui-ci a accepté.

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la présidence de Jérôme LE GALL à la Commission Féminines.

2.2 - Validation présidence de Jérôme LE GALL à la Commission Féminines

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de Didier MARCHAND d'attribuer la présidence de la Commission Féminines à Jérôme LE GALL.

Didier MARCHAND poursuit en informant les membres que, lors de cette réunion du 05.02.24, il a demandé à Jérôme LE GALL de travailler sur la composition de la Commission Féminines en sollicitant dans un premier temps les membres actuels afin de savoir s'ils souhaitent poursuivre leur engagement et le cas échéant proposer des remplacements. Finalement, c'est pratiquement un renouvellement complet de la Commission qui va s'opérer.

Didier MARCHAND rend compte de la proposition de composition de la Commission Féminines soumise par Jérôme LE GALL : avec Frédéric LE MAUX pour le Comité Départemental de Cyclisme des Côtes-d'Armor, Katell ALENCON pour le Comité Départemental de Cyclisme du Finistère, et Thomas DANIELO pour le Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan, reste le Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine. Sur ce dernier point, Didier MARCHAND indique qu'il est prêt à assurer l'intérim temporairement et invite Fabien BERTHELOT à faire des propositions. Ce dernier précise que cela ne va pas être simple car il est confronté à la même problématique au sein du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine.

2.2 - Validation de la Commission de la Commission Féminines

A l'unanimité, la proposition de Jérôme LE GALL de composition de la Commission Féminines :

- Frédéric LE MAUX pour le Comité Départemental de Cyclisme des Côtes-d'Armor
- Katell ALENCON pour le Comité Départemental de Cyclisme du Finistère
- Thomas DANIELO pour le Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan
- A confirmer pour le Comité Départemental de cyclisme d'Ille-et-Vilaine.

2.3 - Soirée des Champion(ne)s 2024

Didier MARCHAND revient sur le déroulement de la dernière Soirée des Champion(ne)s et souligne que celui-ci soulève de nombreux questionnements : faut-il maintenir celle-ci ? Sous quel format ? Qui inviter ? Quelles récompenses attribuer ?,...

Didier MARCHAND invite les personnes motivées pour travailler sur ce dossier à se faire connaître en sachant que l'objectif est de faire des propositions à la prochaine réunion du Bureau Exécutif du 19.03.24 pour ensuite être validées lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration le 13.04.24.

Les membres échangent sur le sujet et Bruno BAUDET indique qu'il est volontaire pour porter cette réflexion sur l'organisation de la Soirée des Champion(ne)s.

2.4 - Point sur l'activité Piste du Vélodrome de Bretagne

Didier MARCHAND fait le <u>>>>point sur l'activité de la Piste du Vélodrome de Bretagne««</u> au Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration formulent quelques remarques :

- la possibilité de recueillir le code postal des adhérents afin de connaître la répartition par département
- le développement de l'offre de prestations auprès des entreprises

Bruno BAUDET fait part de sa surprise : les tarifs des engagements sur les épreuves Piste qui se déroulent au Vélodrome de Bretagne sont identiques à ceux sur des vélodromes non couverts alors que la prestation d'accueil n'est pas la même, bâtiment chauffé, éclairé. Il indique que les organisateurs doivent valoriser la qualité de leur organisation, car à ce jour ils ont tous du mal à boucler leur budget. Didier MARCHAND rappelle : le tarif est défini par l'organisateur qui peut décider d'en augmenter le montant.

Didier MARCHAND rappelle aux membres que le Bureau Exécutif de la Fédération Française de Cyclisme a validé la candidature du Comité Régional pour l'organisation de la première manche de la nouvelle Coupe de France FENIOUX Avenir Piste les 20 et 21.04.24 au Vélodrome de Bretagne. Il explique que l'organisation de cette Coupe de France va permettre une mise en situation en vue d'accueillir et d'organiser les Championnats de France Avenir Piste à l'automne 2024 et Élites début 2025. Il souligne le double projet ambitieux du Comité Régional d'intégrer les Championnats de France Paracyclisme Piste aux Élites, plusieurs réunions de travail avec la Fédération Française Handisport ont déjà eu lieu.

2.5 - Calendrier électif 2024

Julien FISTAHL précise que ce point est dans la continuité du mail adressé aux 4 Comités Départementaux afin de connaître les dates de leur Assemblée Générale. L'objectif est d'avoir une communication claire et bien anticipée auprès des clubs. Les Présidents des Comités Départementaux communiquent leurs dates :

- le 11.10.24 : Comité Départemental de Cyclisme des Côtes-d'Armor
- le 26.10.24 : Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan
- le 08.11.24 : Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine

Yves THOMAS indique que la date de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclisme du Finistère doit être décidée la semaine prochaine.

2.6 - Calendrier des réunions 2024 du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration

Julien FISTAHL fait le point sur le calendrier des réunions du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration à venir et indique qu'il convient de modifier quelques dates suite aux organisations Piste d'avril et de l'automne.

Les modifications concernant la réunion du Conseil d'Administration du 20.04.24 est avancée au 13.04.24, puis celle du Bureau Exécutif 29.10.24 au 15.10.24 et l'ajout d'une réunion supplémentaire du Bureau Exécutif le 05.11.24 >>>calendrier des réunions 2024 du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration

2.7 - Modification d'attributions d'épreuves officielles 2024

Didier MARCHAND indique que la première demande concerne le Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3 qui avait été attribué au CC Rennais le 16.06.24 à L'Hermitage (35). A ce jour le club n'est plus en mesure d'assurer cette organisation. Didier MARCHAND interroge Fabien BERTHELOT afin de savoir si un autre candidat pourrait être trouvé dans le département d'Ille-et-Vilaine. Fabien BERTHELOT indique qu'il y a quelques contacts, il propose de se laisser jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Si rien n'aboutit, il faudra ouvrir aux autres départements à la même date dans un premier temps.

Didier MARCHAND poursuit avec l'attribution de la finale de la Coupe de Bretagne Femmes 2024 au CC Bourg-Blanc à Landeda (29) le 19.05.24. Il explique que la date retenue est en concurrence avec la manche d'interrégion qui se déroulera en Centre Val-de-Loire : le CC Bourg-Blanc a été sollicité afin de modifier sa date, malheureusement cela n'est pas possible.

Didier MARCHAND propose d'attribuer la finale de la Coupe de Bretagne Femmes 2024 à l'AC Lanester 56 dont la candidature de l'épreuve du 29.09.24 n'avait pas été retenue.

2.7 - Modification d'attribution d'épreuves officielles 2024

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide :

- > pour le Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3, l'ouverture aux 4 départements semaine 9, si pas de nouvelles candidatures d'Ille-et-Vilaine
- > pour la Coupe de Bretagne Femmes 2024, l'attribution de la finale à l'AC Lanester 56 le 29.09.24 à Lanester (56)

3. Intervention de Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale

3.1 - Points à valider

3.1.1 - Validation du règlement de la Coupe de Bretagne Crédit Agricole U17 et U19 Hommes 2024

Régine LE TRAOU propose au Conseil d'Administration de valider le règlement de la Coupe de Bretagne Crédit Agricole U17 et U19 Hommes 2024.

3.1.1 - <u>Validation du règlement de la Coupe de Bretagne Crédit Agricole U17 et U19</u> <u>Hommes 2024</u>

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité >>>le règlement de la Coupe de Bretagne Crédit Agricole U17 et U19 Hommes 2024<<< en apportant une légère modification à l'article 6

3.1.2 - Attribution du Championnat de Bretagne Access 2024

Régine LE TRAOU propose au Conseil d'Administration de valider la candidature de l'UC Alréenne pour l'organisation du Championnat de Bretagne Access 2024 à Kerstran Brech (56) le 23.06.24.

3.1.2 - Attribution du Championnat de Bretagne Access 2024

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'attribution du Championnat de Bretagne Access à l'UC Alréenne le 23.06.24 à Kerstran Brech (56)

3.1.3 - Validation du règlement de la Coupe Femmes 2024 et règlement régional féminin Route 2024

Régine LE TRAOU propose au Conseil d'Administration de valider le règlement de la Coupe de Bretagne Femmes 2024.

3.1.3 - <u>Validation du règlement de la Coupe de Bretagne Femmes 2024</u>

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité >>>le règlement de la Coupe de Bretagne Femmes 2024<<< en apportant une légère modification à l'article 6

Régine LE TRAOU propose au Conseil d'Administration de valider le règlement régional féminin Route 2024.

Les membres débattent sur la modification de l'article 1 qui impose aux féminines U15/U17/U19 et Seniors dès lors qu'une épreuve Féminines est organisée en Bretagne le dimanche ou un jour férié, les Féminines ne peuvent pas participer aux épreuves masculines la veille, le jour et le lendemain si elles ne participent pas à la course féminine, à l'exception d'une organisation du club d'appartenance de celles-ci.

3.1.3 - Validation du règlement régional féminin Route 2024

Le Conseil d'Administration valide à la majorité avec 10 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre >>>le règlement régional féminin Route 2024<<<

3.1.4 - Attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2024

Régine LE TRAOU propose au Conseil d'Administration de valider la candidature de la JS Doloise Cyclisme pour l'organisation du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2024 à Roz-sur-Couesnon (35) le 19.05.24

3.1.4 - Attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2024

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme à la JS Doloise le 19.05.24 à Roz-sur-Couesnon (35)

3.2 - Statistiques licences au 31.01.24

Régine LE TRAOU présente les >>>statistiques des licences au 31.01.24<<< aux membres.

Elle fait remarquer la baisse des licences Jeunes U9/U11/U13/U15/U17 alors que les licences Jeunes U7 sont en hausse. En hausse également les licences Compétition et les licences Loisir, les licences Staff sont très légèrement inférieures à l'année N-1.

Joseph LAPPARTIENT fait remarquer que la Fédération Française de Cyclisme a adressé un mailing de relance auprès des licenciés qui n'ont pas encore renouvelé leur licence 2024. Il indique que c'est dommage que le club, le Comité Départemental et le Comité Régional ne puissent pas bénéficier des informations de cette relance afin de pouvoir en assurer le suivi. Selon le service informatique de la Fédération Française de Cyclisme, cette opération étant entièrement automatisée il est difficile de pouvoir en retirer des informations pertinentes qui permettraient d'en faire le suivi.

Myriam LORINQUER indique que depuis l'espace club il est possible d'adresser un mailing aux licenciés et de relancer les retardataires par le club.

4. Intervention de Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général

4.1 - Point sur les finances au 31.01.24

Joseph LAPPARTIENT présente les droits forfaitaires et les droits d'engagement aux membres à l'aide du fichier de suivi et comparatif à l'année N-1. Cette présentation fait ressortir une très légère baisse des droits forfaitaires alors que les droits d'engagements sont en hausse.

Il termine son intervention en indiquant que le Comité Régional va prochainement récupérer la nouvelle voiture et que l'ancienne est en vente sur Le Bon Coin mais qu'à ce jour il n'y a pas de contact. Bruno BAUDET et Jean-Marc ROBIN soulignent que le prix est un peu élevé et qu'il serait peut-être bien de mettre une photo sans la galerie, Didier MARCHAND précise que celle-ci est au prix du marché.

5. Intervention des Comités Départementaux

> Intervention de Marc LEFORESTIER. Président du Comité Départemental du Morbihan

Marc LEFORESTIER rend compte de l'organisation de la Gravel de Lanvaux qui fut une belle réussite avec 95 participants et environ 40% de non-licenciés. Les membres échangent sur la notion de classements qui peut faire que l'organisation n'est plus assimilée à une randonnée mais bien une compétition avec toutes les contraintes administratives assorties.

Marc LEFORESTIER poursuit en détaillant quelques points du budget et l'utilisation de trackers.

➤ <u>Intervention de fabien BERTHELOT, Président du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine</u>

Fabien BERTHELOT rend compte de l'organisation d'une formation d'arbitre régional BMX avec une belle participation, il précise que cela fait longtemps qu'il n'y avait pas eu ce type de formation dans le département, une réunion des arbitres Route est prévue le 08.03.24. Fabien BERTHELOT termine son intervention en informant les membres que le litige avec l'URSSAF est clos. Il sollicite quelques renseignements en prévision de l'organisation de la manche Piste de la Coupe de France des Départements.

➤ Intervention de Yves THOMAS. Président du Comité Départemental de Cyclisme du Finistère

Yves THOMAS informe les membres qu'il a remis le Trophée de la Coupe de Bretagne des Clubs Overstim.s au Team Pays de Briec. Il rend compte de la réalisation d'un guide du signaleur qui a été validé par Nicolas ROUGEONS de la Commission Nationale Sécurité et qu'une formation à l'attention des chauffeurs des véhicules en course (voiture et motos) va être organisée le 14.03.24, la Préfecture sera représentée.

Yves THOMAS explique la volonté du Comité Départemental de ne plus autoriser les épreuves à départ unique avec 6 catégories pour cette saison, exemple Open 2, 3, Access, 1,2,3 et 4, en limitant celles-ci à 4 catégories, Open 2, 3 et Access 1 et 2. Si un organisateur doit mettre en place une épreuve avec 6 catégories, il doit mettre en place des moyens spécifiques, départs décalés, dossards de couleurs différentes, utilisation de transpondeurs.

Yves THOMAS informe le Conseil d'Administration que Murielle CARPON, Bernard CALVEZ et François QUILLIVIC ont été cooptés au sein du Comité Départemental de Cyclisme du Finistère.

Yves THOMAS fait part de son étonnement par rapport à la formation "Savoir Rouler à Vélo" dans le cadre de Génération Vélo qui va se dérouler à Loudéac en avril. Il pensait que systématiquement le Conseiller Technique Départemental du Finistère serait sollicité. Il rappelle que c'est aussi une possibilité de recette pour le Comité Départemental. Julien FISTAHL précise que cette formation se tient à Loudéac et que dans la mesure où le Comité Régional possède, au sein de son effectif, les compétences pour cette formation. Il n'y a, dans ce cas, pas de raison de solliciter le Conseiller Technique Départemental dans les départements. Le Comité Régional compte depuis septembre 9 collaborateurs, il est également important de ne pas négliger ce type de recette potentielle pour le Comité de Bretagne avec une inconnue quant à l'intensité de l'activité Piste à partir des beaux jours.

Yves THOMAS rend compte de l'organisation d'une formation d'arbitre régional BMX avec une belle participation, il souligne l'excellent travail des 2 référents BMX pour le Comité Départemental. Il y a eu également une formation à l'utilisation des transpondeurs à Plougastel où seulement une seule personne extérieure au Finistère était présente. Fabien BERTHELOT précise qu'il n'a pas eu les informations concernant l'organisation de cette formation et qu'il serait intéressant de centrer cette formation, pour permettre aux autres départements de se déplacer sans trop de contraintes.

Yves THOMAS termine son intervention en faisant part de son mécontentement concernant l'organisation prochaine par le Comité d'un stage "pavé" dans lequel il n'y a aucun coureur U19 finistérien. Il explique qu'il a sollicité la Commission Route et le Conseiller Technique Départemental afin de savoir s'ils avaient été concertés par le Manager Technique Territorial. Ceux-ci ont confirmé que non. Yves THOMAS trouve cela parfaitement anormal et inadmissible, et aussi contraire à ce qui avait été décidé lors d'une réunion précédente du Conseil d'Administration. Il y voit clairement du mépris vis-à-vis du travail et des compétences des clubs finistériens, du Comité Départemental et du Conseiller Technique Départemental.

Didier MARCHAND indique qu'il fera le point avec Aurélien VAULEON sur ce sujet.

➤ <u>Intervention de Jean-Marc ROBIN, Président du Comité Départemental de Cyclisme des</u> Côtes-d'Armor

Jean-Marc ROBIN informe les membres que les vélos Piste enfants doivent arriver prochainement. Il rend compte :

- de l'organisation d'une réunion avec les clubs VTT afin d'expliquer le fonctionnement du Team VTT, des stages et des sélections
- de l'attribution des différents Championnats Départementaux
- d'une action du Comité Départemental à la demande de Lamballe Communauté dans le cadre d'une animation Terre de Jeux

Jean-Marc ROBIN indique que le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor prévoit une baisse du budget sport de l'ordre de 10%, le Comité Départemental sera donc impacté. Il signale que le Comité Départemental est invité par le Conseil Départemental à une réunion autour des organisations 2024-2025 d'envergures (niveau Bretagne et plus). Le but est de bien cibler la distribution d'un reliquat de subvention tous sports confondus.

Jean-Marc ROBIN termine son intervention en faisant part de sa déception suite au cycle de stages Piste organisés par les Comités Départementaux au Vélodrome de Bretagne. En effet il n'a pas été possible d'organiser une compétition, comme le souhaitaient les Conseillers Techniques Départementaux, faute de disponibilité de la Piste. Cette épreuve était pourtant inscrite au calendrier lors de la parution de ce dernier.

Didier MARCHAND est bien conscient de la nécessité d'anticiper pour pouvoir choisir une date qui correspond aux attentes et estime qu'à l'avenir la mise en place d'un calendrier hivernal devra éviter ces désagréments. Les clubs et privés qui anticipent leurs réservations de la Piste procèdent ainsi, il n'y a aucune volonté de limiter l'activité des Comités Départementaux sur la Piste du Vélodrome de Bretagne, bien au contraire.

6. Intervention des Commissions

6.1 - Commission jeunes. Mickaële LE DU

Mickaële LE DU rend compte de la réunion de la Commission Jeunes du 08.02.24 et des points à soumettre à la validation du Conseil d'Administration.

La Commission souhaite:

- la désignation et vacation de 4 arbitres au lieu de 3 actuellement
- la prise en charge des trophées comme en 2023 pour le Trophée Régional des Écoles de Cyclisme, soit 5 or, 5 argent et 18 bronze
- la possibilité de remettre des médailles à l'intégralité des participants, soit 200 enfants, à la charge du Comité Régional
- une aide financière de 500€ aux clubs labellisés École Française de Cyclisme qui participeront au
 Trophée de France des Jeunes Cyclistes 2024

6.1 - Commission jeunes

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité :

- la désignation et les vacations pour 4 arbitres dans le cadre du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme. Ils seront proposés par la Commission Jeunes à la Commission Régional du Corps Arbitral pour validation
- l'achat par le Comité Régional des trophées, 5 or, 5 argent et 18 bronze dans le cadre du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme
- la fourniture des médailles à tous les participants à la charge de l'organisateur s'il le souhaite.
 Le Conseil d'Administration rappelle que celui-ci perçoit une aide de 500€ du Comité
 Régional, et 250€ pour les organisateurs des Trophées Départementaux des Écoles de
 Cyclisme

Le Conseil d'Administration valide à la majorité avec 10 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre l'attribution d'une aide de 500€ aux clubs labellisés École Française de Cyclisme qui participeront au Trophée de France des Jeunes Cyclistes 2024

6.2 - Commission BMX, Bruno BAUDET

Bruno BAUDET informe le Conseil d'Administration du démarrage de la saison le week-end prochain, il précise que le cahier des charges de la Coupe de Bretagne BMX a été modifié légèrement au niveau des catégories.

6.3 - Commission Cyclo-Cross, François QUILLIVIC

François QUILLIVIC rend compte de la fin de la saison de Cyclo-Cross et que la Commission va se réunir prochainement. Il souligne :

- la bonne organisation du Championnat de Bretagne Masters par l'US Vern Cyclisme
- les bons résultats des Bretons au Trophée de France Cyclo-Cross, la Commission va engager une réflexion afin de savoir s'il serait pertinent de fournir un encadrement de l'Équipe technique Régionale

François QUILLIVIC informe le Conseil d'Administration qu'il assistera à la prochaine réunion de la Commission Nationale Cyclo-Cross où il espère avoir des éléments de réponse pour les épreuves qui souhaitent monter de catégorie.

7. Questions diverses

Régine LE TRAOU

Régine LE TRAOU souhaite attirer l'attention de Didier MARCHAND afin qu'il puisse faire remonter cette situation à la Fédération Française de Cyclisme. Elle explique que tous les membres ont pu constater dans la lettre d'infos d'hier que 3 arbitres avaient réussi l'examen d'arbitre national, ce qui est une très bonne chose. Cependant un problème de communication : les principaux intéressés (ceux qui ont réussi et ceux qui malheureusement ont échoué) n'avaient pas encore été informés par la Fédération Française de Cyclisme des résultats. Julien FISTAHL indique qu'il a eu les informations lors d'un appel téléphonique avec Mickaël ROUZIERE hier matin.

Régine LE TRAOU précise que la Commission Régionale du Corps Arbitral en avait eu connaissance, ce qui est normal, en tout début de semaine. La Fédération, seule habilitée à communiquer sur ce niveau d'examen, aurait dû le faire rapidement : chose qui n'a pas été faite dans la semaine.

Elle rappelle qu'il est demandé au niveau des régions de solliciter des licenciés pour rejoindre l'arbitrage ou monter de niveau au sein de ce dernier. Ces personnes volontaires à l'examen, comme les responsables de CRCA, s'y impliquent fortement. Au reflet de cette situation, les personnes peuvent y voir un manque d'intérêt envers leur personne. L'image n'est pas bonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h05.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

- > Prochaine réunion du BE le mardi 19 mars 2024 à 19h00.
- > Prochaine réunion du CA le samedi 13 avril 2024 à 8h30.

Didier MARCHAND

Président

C partie service of the party o

Régine LE TRAOU Secrétaire

Conseil d'Administration du Comité de Bretagne de Cyclisme - |F - 17.02.24

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.11.23

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.11.23 est adopté à l'unanimité.

2.2 - Intégration de Morgane GARNIER à la Commission Piste

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de Didier MARCHAND d'intégrer Morgane GARNIER à la Commission Piste.

2.2 - Validation présidence de Jérôme LE GALL à la Commission Féminines

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de Didier MARCHAND d'attribuer la présidence de la Commission Féminines à Jérôme LE GALL.

2.2 - Validation de la Commission de la Commission Féminines

A l'unanimité, la proposition de Jérôme LE GALL de composition de la Commission Féminines :

- Frédéric LE MAUX pour le Comité Départemental de Cyclisme des Côtes-d'Armor
- Katell ALENCON pour le Comité Départemental de Cyclisme du Finistère
- Thomas DANIELO pour le Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan
- A confirmer pour le Comité Départemental de cyclisme d'Ille-et-Vilaine.

2.7 - Modification d'attribution d'épreuves officielles 2024

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide :

- ➤ pour le Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3, l'ouverture aux 4 départements semaine 9, si pas de nouvelles candidatures d'Ille-et-Vilaine
- > pour la Coupe de Bretagne Femmes 2024, l'attribution de la finale à l'AC Lanester 56 le 29.09.24 à Lanester (56)

3.1.1 - <u>Validation du règlement de la Coupe de Bretagne Crédit Agricole U17 et U19</u> <u>Hommes 2024</u>

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité >>>le règlement de la Coupe de Bretagne Crédit Agricole U17 et U19 Hommes 2024<<< en apportant une légère modification à l'article 6

3.1.2 - Attribution du Championnat de Bretagne Access 2024

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'attribution du Championnat de Bretagne Access à l'UC Alréenne le 23.06.24 à Kerstran Brech (56)

3.1.3 - <u>Validation du règlement de la Coupe de Bretagne Femmes 2024</u>

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité >>>le règlement de la Coupe de Bretagne Femmes 2024<<< en apportant une légère modification à l'article 6

3.1.3 - Validation du règlement régional féminin Route 2024

Le Conseil d'Administration valide à la majorité avec 10 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre >>>le règlement régional féminin Route 2024<<<

3.1.4 - Attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2024

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme à la JS Doloise le 19.05.24 à Roz-sur-Couesnon (35)

6.1 - Commission jeunes

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité :

- la désignation et les vacations pour 4 arbitres dans le cadre du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme. Ils seront proposés par la Commission Jeunes à la Commission Régional du Corps Arbitral pour validation
- l'achat par le Comité Régional des trophées, 5 or, 5 argent et 18 bronze dans le cadre du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme
- la fourniture des médailles à tous les participants à la charge de l'organisateur s'il le souhaite.
 Le Conseil d'Administration rappelle que celui-ci perçoit une aide de 500€ du Comité Régional, et 250€ pour les organisateurs des Trophées Départementaux des Écoles de Cyclisme

Le Conseil d'Administration valide à la majorité avec 10 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre l'attribution d'une aide de 500€ aux clubs labellisés École Française de Cyclisme qui participeront au Trophée de France des Jeunes Cyclistes 2024